

DONALDSON, 3 Mai.

OURAGAN.—Jeu à onze heures du soir, il a commencé à pleuvoir par torrents; de vifs éclairs se succédaient rapidement et étaient accompagnés de violents coups de tonnerre. Le vent soufflait avec une grande violence. L'ouragan a continué sans interruption jusqu'à hier à 9 heures du matin, où il s'est abattu. Un chalan chargé de coton, venant de la Pointe-Coupée, était au débarquement lorsque l'ouragan a commencé, mais il n'y était pas le matin. On craint sérieusement qu'il n'ait été poussé au large et coulé.

Les cannes à sucre sont revenues de l'effet qu'avait produit sur elle, les gelées qui ont eu lieu il y a quelques semaines. Elles promettent, maintenant, et les habitants espèrent une riche récompense de leur travail.

Nous apprenons qu'aucun dommage n'a eu lieu dans Lafourche par les eaux de la crevasse du côté Ouest du Mississipi, dans la paroisse de St. Jacques.

(Le Créole.)

On voit par une lettre de W. Haile à l'Éditeur du Woodville Republican qu'on vient d'accorder un brevet d'invention à un particulier de New-York qui a fait une découverte d'une grande importance pour les États du Mississippi et de la Louisiane par laquelle on peut faire du sucre bien grainé avec le jus des cannes avant leur maturité.

(Le Créole.)

Nouvelles Politiques.

Paris, 10 Mars.

Le Roi a reçu Dimanche soir, 9 Mars, la grande députation de la Chambre des Députés. M. Royer-Collard a lu l'Adresse conçue en ces termes :

SIRE.— Vos fidèles sujets, les députés des départements, sont heureux d'environner de leur amour et des hommages de la reconnaissance publique, ce Trône si tant de siècles, où V. M. règne pour le bonheur de ses peuples.

L'esprit qui anime les puissances chrétiennes et le traité qui appuie les desseins de V. M. assurent la pacification de la Grèce. Si, malgré nos vœux, l'espoir d'une généreuse médiation venait à s'évanouir; si la défense des droits les plus sacrés, exigeait l'emploi de la force, V. M. verrait son peuple répondre à sa voix. Les palmes de Navarin ont prouvé que la gloire était fidèle à votre maison; la France se confie aux promesses de la victoire, pour le triomphe d'une cause si chère à l'humanité.

Sire, nous appelons de tous nos vœux le jour où la Péninsule, libre de ses discordes, doit ouvrir à nos soldats le chemin de leur patrie, mettre un terme à des sacrifices onéreux pour vos sujets, et à l'accroissement d'une dette qui pèserait sur la loyauté espagnole. Puisse l'Espagne, que tant de liens attachent à la France, trouver comme elle son repos dans l'ordre et la justice qui fondent le bonheur des peuples.

Des sujets de plaintes légitimes ont armé contre Alger les forces de V. M. Quelques agressions dans des parages lointains ont troublé notre navigation. Nous nous reposons sur la vigueur des mesures que V. M. a prescrites pour protéger efficacement notre commerce, et venger le pavillon français, toujours uni dans son honneur et la fortune de nos rois.

Nous nous félicitons, Sire, des motifs de sécurité et d'espérance que l'état intérieur du royaume fait concevoir à V. M.

Si les produits de nos contributions diverses ont souffert quelque diminution; si les sources de la richesse publique ont éprouvé un altération passagère; si enfin des dépenses inattendues ont excédé les prévisions législatives, nous en rechercherons les causes; et jaloux de seconder les intentions bienfaisantes de V. M. nous entrerons avec elle dans les voies d'une économie éclairée et sévère.

L'intervention de votre auguste Fils dans les promotions militaires, est pour l'armée un témoignage de bienveillance d'autant plus glorieux, qu'une exception de cet ordre n'appartenait qu'à un prince placé si haut dans l'esprit des peuples.

Attentive aux progrès du commerce et de l'industrie, Votre Majesté désire en favoriser le développement par la création d'un nouveau ministère; elle veut entendre de plus près des besoins si étroitement unis à ceux de l'agriculture. Leur premier besoin, Sire, est la liberté. Tout ce qui gêne sans nécessité la facilité de nos relations, porte au commerce un préjudice dont le contre coup se fait sentir aux intérêts les plus éloignés.

Votre Majesté a voulu, dans sa sagesse, que l'institution publique reçut à l'avenir une direction séparée de celle des affaires ecclésiastiques. Cette disposition ne saurait altérer les rapports nécessaires de la religion avec l'éducation de la jeunesse.

Sire, la Charte est dans vos mains le testament d'un roi pacifique. Héritier de ses pensées, vous affirmerez son ouvrage, vous réconcilierez tout ce que la malignité des tems a déuni, vous ferez régner l'harmonie constitutionnelle dans les esprits comme dans les lois.

Les hautes questions signalées à votre sollicitude se résoudreont par l'ordre légal, qui repousse également l'oppression et la faiblesse. Quelques parties d'administration publique ont soulevé de graves ressentiments; nous le voyons avec douleur; et pour enlever une plaie si profonde, Votre Majesté, dans sa prévoyance, a devant l'expression de nos vœux, les commissions formées par ses ordres se hâteront

d'en préparer l'accomplissement: nous aimons à le penser.

Depuis long-tems, Sire, l'instruction publique attend une organisation définitive qui embrasse tous les degrés et les divers modes d'enseignement, qui concilie dans leurs rapports l'exercice de l'autorité civile et celui du pouvoir spirituel, qui maintienne enfin la bonne intelligence de leur concours selon les maximes héréditaires de l'Eglise gallicane, et l'égale protection assurée aux autres cultes.

Une nécessité d'un autre ordre réclame le complément de nos lois électORALES, et pour asseoir sur sa véritable base l'édifice de nos libertés; votre cœur paternel, Sire, nous rendra ces institutions municipales, monument de nos anciennes franchises, qui rappelle à la mémoire de vos peuples tout ce qu'ils doivent à vos ancêtres.

Digne fils d'Henry IV et de Saint Louis nous avons foi dans vos promesses; vous invoquez les lois comme le plus ferme appui des trônes, après Dieu dont ils relèvent; vous appelez du fond des cœurs la vérité; vous la proclamez hautement le premier besoin des princes et des peuples.

Sire, elles retentiront dans la postérité ces paroles mémorables. La France les recueille dans un profond attendrissement. Objet de vos pensées pourrait-elle douter de son avenir, au milieu de tant d'amour que votre bonté lui révèle? Ses vœux ne demandent aux dépositaires de votre pouvoir que la vérité de vos bienfaits. Ses plaintes n'accusent que le système déplorable qui les rendit trop souvent illusoire. Grâces soient rendues à V. M. l'esprit de discord a fui pour toujours... Affranchi par son Roi, la France voit à son premier rang de ses garanties l'autorité forte et tutélaire qui appartient à votre couronne. Aucun sacrifice ne nous coûtera Sire, pour seconder vos vœux et procurer l'accord de tout les sentiments.

Père de la grande famille, vous appelez tous les cœurs français à l'union. Vos vœux seront exaucés. L'alliance générale de ce pouvoir légitime et des libertés légales désarmera les partis. Tout s'unira dans l'amour du Roi et l'esprit de la charte.

Le Roi a répondu.

MESSIEURS.— En vous faisant connaître ma volonté d'affermir nos institutions et en vous appelant à travailler avec moi au bonheur de la France, j'ai compté sur l'accord de vos sentiments, comme sur le concours de vos lumières.

Mes paroles avaient été adressées à la chambre entière; il m'aurait été bien doux que sa réponse eût pu être unanime.

Vous n'oubliez pas, j'en suis sûr, que vous êtes les gardiens naturels de la majesté du trône, la première et la plus noble de vos garanties. Vos travaux prouveront à la France votre profond respect pour la mémoire du Souverain qui nous octroya la Charte, et votre juste confiance dans celui que vous appelez le digne fils d'Henry IV et de St. Louis.

FEUILLETON.

THEATRES DE PARIS.

Les faits glorieux des Grecs modernes ont reverdi les lauriers de la Grèce antique et jeté un nouvel intérêt sur tout ce qui se rattache à la patrie des héros d'Homère; c'est donc presque un à propos que l'opéra de Nausika, de M. Jouy; aussi dit-on que cet opéra; dont la musique est de M. Zimmermann, l'un de nos meilleurs professeurs, succédera à la Muette de Portici, destinée sans doute à la plus brillante carrière.

A propos de M. Jouy, Ligier s'est fait beaucoup d'honneur dans Sylla, dont la reprise avait attiré une belle chambre à la Comédie-Française. Le succès de Talma est inévitavelmente resté loin de son modèle; mais on peut bien jouer un rôle sans le jouer avec l'immense supériorité de Talma, et c'est ce qu'a fait Ligier, qui a recueilli les plus honorables suffrages.

Le Duel et la Capitanerie, une vaudeville assez piquante de M. Valory, qui a été fort bien accueillie à la Porte-Saint-Martin.

MŒURS TURQUES, par Grégoire Palaiologue.

Malgré l'opinion de M. Grassi, qui présente le gouvernement turc comme un modèle, et qui s'estimerait heureux de vivre sous les institutions musulmanes, il est permis de penser que tout n'est pas pour le mieux dans le pays des janissaires et des imams; si chez nous la justice est trop lente on conviendrait que elle est un peu trop rapide. A tout prendre, mieux vaut encore le fusil de nos gendarmes que le sabre des janissaires; quoique nous aimions peu les jésuites, il faut convenir que les alémas forment une terrible congrégation. Les lettres jouissent encore en France de quelques franchises; la Turquie a peu de presses; peu de livres, et surtout point de philosophes. Quelquefois, chez nous, on les met à Sainte-Pélagie parmi les voleurs; à Constantinople, un sac et la mer, voilà leur asile. Il vaut mieux encore faire de l'opposition en France qu'à la cour du Grand-seigneur.

Si quelqu'un de nos lecteurs avait le moindre penchant à adopter les systèmes de l'auteur de la charte turque, nous lui conseillerions de lire les dialogues de M. Palaiologue sur les mœurs des Osmanlis. M. Palaiologue est plus compétent que qui que ce soit pour parler des choses; il est né à Constantinople; il a vécu avec les hommes dont il esquisse le portrait. C'est un témoin oculaire, et de plus c'est un homme d'esprit.

Ses dialogues, au nombre de vingt, nous montrent toutes les classes de la société parlant chacune le langage qui leur est propre, et mettant à nu leurs passions, leurs mœurs, leurs préjugés. L'auteur parseme à dessein les discours de ses inter-

locuteurs, des proverbes, cette sage se des mots, qui abondent dans la conversation des Osmanlis. Chaque étage de cette population a ses sens. Ainsi, tagdis que le peuple, avec son instinct de terreur, répète que, pour être tranquille, il faut être aveugle, sourd et muet, l'héritier promptif de la couronne, élevé dans la dissimulation, prononce souvent ces mots caractéristiques: "on doit baisser la main que l'on ne peut pas couper." C'est le jésuitisme appliqué à la tyrannie.

Rien de plus instructif que le tableau de l'éducation d'un jeune sultan; réclus dans le sérail sous les yeux d'une favorite soupçonneuse, et toujours mécontente, il apprend dès l'enfance à déguiser sa pensée, à dresser des embûches, la férocité de sa mère éveille dans son jeune cœur un instinct pareil. Que ne puis-je te voir, mon fils, à l'instant même sur le trône!... Tu m'accorderas bien une douzaine de têtes, lors de cet heureux événement; n'est-il pas vrai, caplanem (mon tigre)?—Comment refuserais-je à ma mère une bagatelle de cette nature? Je vous en livre d'avance cent à votre choix.—Ce ne sera que ma ration d'une semaine.—Du sang-froid, la sévérité et le cœur endurci, voilà ce qu'il faut pour régner. Tu as la cœur un peu faible, mais cela changera...—Grâce à vous, ma mère, je puis me corriger.—Sans doute, la place forme l'homme.—Je te recommanderai surtout de châtier les Moscovites (les Russes), et tous les autres petits crals (rois) que la faiblesse de ton père et de quelques autres de tes ayeux a rendus si insolens.—C'est bien là mon projet.—Exterminez-les tous ces impurs, et demeurez seul maître du monde entier; il n'y a qu'un Dieu au ciel; il ne doit y avoir qu'un roi sur la terre...

Le dialogue quatorzième, où l'auteur fait ensemble discourir des janissaires, un docteur en droit et un artisan, sur les réformes du sultan Mahmoud et sur les affaires publiques, n'est pas le moins curieux du recueil. On se figure la désolation, la fureur des janissaires, contraints de renoncer à leur antique habitude de pillage pour se plier à la discipline de l'Europe. La religion est perdue, s'écrient-ils on nous aligne au cordeau; on regarde si nous avons lavé nos mains et notre tête; on regarde si nos habits n'ont point de poussière; à la moindre résistance on nous administre le fouet!... C'en est fait de l'islamisme!—Ils parlent ensuite de la révolte des Grecs, et de l'assistance que ceux-ci reçoivent des crals de l'Europe. Heureusement, ajoute l'un des interlocuteurs, le grand-visir de l'Empire, ces crals, celui des nomcis (autrichiens) nous avertit de tous nos dangers; quoiqu'infidèle en apparence, il a dit-on, les entrailles tout à fait musulmanes. Un autre observe qu'il ne faut pas croire ce ministre sincère; les pensées du renard ne sont pas faciles à deviner. Qu'importe! dit le docteur en droit, quand nous n'en aurons plus besoin, nous nous débarrasserons de lui.—La fin ordinaire du renard est la boutique du pelletier. C'est ainsi que les craintes et les espérances des osmanlis s'expriment par des proverbes.

Si nous ne craignons d'étendre trop cet article, nous analyserions un autre dialogue sur le même sujet, traité avec plus de gravité, entre le grand-visir et le reis-effendi (le ministre des affaires étrangères). Deux hommes d'état s'entretenaient particulièrement sur la note dans laquelle les puissances ont annoncé leur médiation entre la Porte et les Hellènes. Un profond mépris pour les chrétiens règne dans leurs discours. Le reis-effendi propose au visir la dissimulation: Feignons de céder, dit-il, et quand les Grecs auront posé les armes; quand les Européens se seront éloignés, tombez sur eux à l'improviste, et vous les exterminerez; on criera d'abord, puis on s'apaisera; le chien aboie, mais la caravane passe. Le reis-effendi assure plus loin que l'intérêt des Grecs touche très faiblement les alliés; que c'est malgré eux qu'ils en prennent la défense; que tout ce fracas de sensibilité pour des chrétiens est l'œuvre de prétendus savans, de faiseurs de livres, de barbouilleurs de gazettes. Alors le grand-visir s'étonne que les gouvernemens puissent prêter l'oreille à de semblables bavardages.—Je voudrais, s'écrie-t-il, être grand-visir chez les Français, pendant un seul jour; j'en aurais assez pour l's ramener tous à la raison. Une centaine de djelids (bourreaux) suffirait, je vous assure &c.

Nous n'avons pu citer qu'une très-faible partie de l'ouvrage de M. Palaiologue, et il nous a paru convenable de choisir les dialogues qui avaient quelque rapport avec les affaires du moment. Si nous avions pu analyser ceux où il traite des mœurs privées, des usages, des opinions des Osmanlis, quelle abondante récolte nous aurions pu faire! L'auteur peint, avec une amertume énergique, les vices du clergé musulman, depuis l'imam jusqu'au simple moine mendiant; c'est l'Espagne sous un autre nom: charlatanisme, impudeur, hypocrisie, tout se réunit dans la personne du derviche. Il exploite seul et sans obstacle la crédulité grossière des peuples, il vit de la sottise publique. Ce n'est pas avec moins de force que M. Palaiologue dépeint les janissaires, existant aux dépens des malheureux, et pour recueillir leurs dépouilles, spéculant sur la peste et l'incendie.

Telles sont les Esquisses des mœurs Turques. L'auteur, quoique plus familier avec la langue de Sophocle qu'avec celle de Racine, n'a point semé son style d'un trop grand nombre d'hellénismes; avec un peu d'habitude il parviendra, nous n'en doutons pas, à lui donner un peu plus de souplesse et de facilité. Quoi qu'il en soit, on lira avec le plus vif intérêt une production d'un jeune homme qui appartient à cette déplorable famille des Hellènes meurtris par tant de combats, mais toujours héroïque dans le malheur comme dans la prospérité. M. Palaiologue est

l'un de ses plus dignes enfans: sur la terre étrangère, il leut consacré son talent, et il s'applique en même temps à acquérir des connaissances utiles, des notions pratiques dont il enrichira plus tard sa patrie. Il n'y a pas long-tems encore, on le voyait à Roville provoquer les conseils, étudier les méthodes agricoles de M. de Dombasle dans la pieuse intention d'importer sur le sol de la Grèce les découvertes de l'agriculture française, et d'appliquer un jour ses soins à nourrir ses concitoyens comme ses frères et ses amis s'appliquent aujourd'hui à les défendre. Puisse bientôt la pacification de l'Hellénie lui permettre de réaliser ses nobles projets, et de contribuer à la prospérité de la Grèce affranchie!



Nouvelles Maritimes. PORT DE LA NILE.-ORLEANS. Expédiés.

Brick Foundling, Dun, Liverpool, A Lockart et Co. Brick Allent, Safford, Laguna, S Chase Brick Pomona, Newton, Havane, L H Gale Gôlette Lagrange, Beebe, New-York, Townsley et Prieur Bateau Niagara, Tanner, Apalachicola, J P Payson

Arrivés.

Le remorqueur Grampus, Morrison, de la Balize et la passe Sud-Ouest, ayant mis en mer les navires Sapphire et America; il a amené le navire States et le brick North-Star—il annonce qu'il n'y avait point de nouveaux arrivages.

Bateau à vapeur Caraxan, Norton, venant de Vicksburg, avec 63 balles coton à Wilkins et Linton, 60 à M Best, 16 do. 6 balles yeaux à Reynolds, Byrne et Co. 16 balles coton à Bullitt, 9 à White, 6 à Nolamp; 3 à Fowler—39 passagers. Onze châlans du Kentucky, avec 650 boucauts tabac à J K Ferguson et Co. Wallace Pope, J W Bredlove, Foster et Hutton.

Bateau à vapeur Florida, Laurent, du Bayou-Sarah, avec 200 balles coton à Peyroux, Rivarde et Co. 1 à Wilkins et Linton, 2 à M White, 3 à F A Blanc, 6 à Dunbar, 2 à Lec et Williams, 6 à o dre.

Bateau à vapeur Ontario, Harris, de St. Martinville, avec 40 bts sucre à Tanney et Duplessis 68 do. aux propriétaires à bord, 10 bts melasse, 13 paquets pelletteries à Lane, Lovell et Co. 69 balles coton à Planché et Courcelle, 24 peaux à ordre, 7 vaches et 1 cheval à B Marigny—8 pas.

Entrés.

Navire Commerce, Webster, Boston, avec 61 tonneaux glace à J Touro, et du foin au cap. Navire North-Star, Thorber, Philadelphie, avec un chargement assorti consigné à divers.

Navire Fortitude, Waddle, Londres, rapporté. Brick Hannah-Elizabeth, Realy, de Tampico, rapporté. Navire States, Hopkins, Baltimore, rapporté. Navire Ohio, Garvin, Philadelphie, rapporté.

AVIS aux Caboteurs, Pacotilleurs et Colporteurs, trafiquant dans l'étendue de cet Etat.

Le sous-secrétaire, Adjudicataire de la ferme des Licences à accorder aux Caboteurs, Pacotilleurs, et autres personnes, trafiquant, vendant, ou échangeant des marchandises sur les grandes routes et les cours d'eau dans cet Etat, prévient ceux que cela peut concerner, que son bureau est ouvert tous les jours au coin des rues Conti et de la Levée, No. 43, où Pon délivrera les diverses licences pour douze mois, au taux qui est fixé par l'acte de la Législature, approuvé le 15 Février, 1825, conformément à l'acte intitulé "acte relatif au revenu de l'Etat et au paiement des dépenses casuelles de l'année 1826 et pour d'autres objets," approuvé le 25 Avril 1826.

Le Fermier prévient ceux qui trafiquent ou vendent eux-mêmes, ou par leurs esclaves ou salariés, hors des limites de cette cité, qu'il sévira contre ceux qui ne seront pas munis de licence. Il annonce également que Mr. P. D. Henry est son agent, et qu'il est autorisé en conséquence à délivrer des licences signés par moi.

Ceux dont le terme des licences se trouve expiré, sont requis de venir les renouveler, sous les peines énoncées ci-dessus. 6 mai. LOUIS ALLEY.

DEMANDE d'emploi.—Une personne arrivant d'Italie, parlant passablement l'Anglais et le Français, désirerait se placer comme commis. On produirait de bonnes recommandations. S'adresser au bureau de l'Abelle. 6 mai

On a besoin d'une Nègresse sachant faire la cuisine, laver et repasser. S'adresser au bureau de l'Abelle. 6 mai

A VENDRE à très-bas prix—Chaises du Nord, fines et communes. On peut les voir, en s'adressant à l'entrepôt rue Bourbon, No. — entre les rues d'Orléans et St. Pierre. 1er mai

Au moment de partir je prie les personnes qui auront quelq. réclamation contre moi, de se présenter chez Mr. J. Guerin faubourg Marigny, rue des Français. Celle qui me doivent ont aussi priées de régler avec Mr. J. Guerin, qui a ma procuration générale. 21 avril. LALAUURIE Dr.

FOIN—70 ballots foin du nord, récemment reçu et à vendre par 24 nov. J. P. AYSON

Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nlle.-Orléans, Présent l'hon. James Pitot. Dans la cause de Tricou et autres contre Dominique Rouquette, débiteur insolvable.

SUR motion de MM. E. Mazureau et S. B. Seghers, avocats des syndics des créanciers dudit failli, et sur le dépôt fait au greffe d'un tableau de distribution de fonds appartenant à la masse; il est ordonné par la cour que les créanciers dudit Dominique Rouquette, et tous autres y intéressés, aient à déduire Samedi le 17 Mai 1828, les raisons pour lesquelles ledit tableau de distribution ne serait pas confirmé et homologué, les fonds distribués en conséquence, et les syndics déchargés de leurs fonctions. Je certifie ce que dessus. 1er mai J. Ollé, dép. greffier

Ventes Publiques.

PAR G. W. BOYD.

Il sera vendu Jeudi 8 Mai 1828, à 3 heures après midi, enchère sur St. Anne et Condé, un théâtre mécanique exécuté par les premiers artistes français; ce théâtre sera vendu tel qu'il se comporte au moment de la vente et sans réclamation.

Le vendeur pour une faible rétribution le mettra et en montrera les moyens d'exécution. 5 mai.

PAR BAUDUC & DOMINGON.

Il sera vendu Jeudi le 15 Mai courant à midi à la Bourse d'Orléans. Une certaine

ÉTENDU DE TERRE située dans la paroisse de West-Feliciana à environ 3 milles Sud Est de St. Francisville et contenant deux mille arpens de superficie ou environ, bornée au Sud par des terres appartenantes à Mr. Robin Delogny; à l'Est par des terres de Mr. Johnson; au Nord par des terres appartenantes à Mr. Alexander et à l'Ouest par quatre portions de terre appartenantes à MM. Henry Ludeling ou ayant eue, Sosthène Allain, Villeneuve Leblanc et Augustin Leblanc.

CONDITIONS.

Un cinquième comptant et les quatre autres cinquièmes en quatre termes égaux au 1er. Avril de chacune des années 1829, 1830, 1831 et 1832. L'acte de vente sera passé pardevant Théodore Seghers notaire public, aux frais des acquéreurs. 3 mai.

A vendre, un esclave cocher et domestique.

Il sera vendu par Bauduc & Domingon à la Bourse, mardi 6 Mai, un excellent cocher et bon domestique, garanti des vices et maladies prévus par la loi. 3 mai

PAR T. MOSSY.

MARDI 6 de Mai prochain, il sera vendu au coin des rues de Chartres et Toulouses, par autorisation de la cour et au consentement des parties, le Fond de magasin de Mr. J. B. Arnaud, consistant principalement en fayence. 29 Avril

THEATRE D'ORLEANS.

JEUDI 8 MAI 1828.

Au bénéfice de Mde. Mion et Mr. Edouard. La première représentation de Mr. POURCEAUGNAC Opéra nouveau en 3 actes, musique de célèbre Rossini Suivi de la première représentation du SIEGE DU CLOCHER Mélodrame comique en trois actes.

En attendant—La première représentation de LA PRINCESS DES URINS, ou la Diagrane, comédie nouvelle en trois actes et en prose, d'Alexandre Duval de l'Académie Française; suivie des Incunemina de la Diligence ou Mr. Bonnaventure, six tableaux vaudeville dans le même cadre; par MM. Théaulon, Dartois et Francis.

CIRQUE

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, A l'encoignure des rues Royale et d'Orléans. Aujourd'hui Mardi, 6 Mai, (PJR LA DERNIERE FOIS.) On commencera par des tours de force par toute la troupe.

Grande Entrée de chevaux, dans laquelle on formera une contredanse.

Tours d'agilité par la compagnie, qui fera les Pyramides d'Egypte.

Exercices par M. Sergeant, sur le superbe cheval Washington. Danse de six personnes sur des béquilles.

Equitation sur deux chevaux, par M. Johnston, qui exécutera des tours inconnus jusqu'à présent.

La scène du Paillasse et du Papillon.

Chanson comique par M. Burns: Les Forces d'Hercules—M. Lewis soutiendra sur son estomac, une enclume de 200 livres;

DANSE sur la CORDE lâche par M. Lipman.

Voltige par la compagnie composée de MM. Myres, Sergeant, Johnston, Burns, Birdsall, M. Lipman, S. Lipman, et le paillasse Lewis.

Equitation sans selle ni bride, par M. Birdsall, qui exécutera la scène du Hussar ivre.

Sauts de Tremplins, par Lewis et Sergeant - sauts à travers d'un ballon en feu, sur des fusils à bayonnettes, et ensuite sur huit chevaux.

On peut retenir des places au Cirque, de 10 heures à midi. Prix d'entrée une piastre. L'entrée des loges donne dans la rue d'Orléans; celle du parquet, réservée aux personnes de couleur, dans la rue Royale. 30 avril

REGUS par les navires Sapphire du Havre, et Dewitt, Clinton de New-York.

Circassienne Bouracan } Pour Coutil } Pantalons, Cotonnade croisée } Gungam, Madras, Mouchoirs demi-deuil.—A vendre chez AUGUSTE BIROT, 188 rue Toulouse 30 avril

AVIS AU PUBLIC.—Ayant été induit en erreur à l'égard de Mr. Charles E. D'Arcebourg je m'empresse, d'après les informations que j'ai eues, de redresser mon tort. 2 Mai. P. GUYOT.

SANGSUES à 50 cents.

A VENDRE chez FORSTNER & Co. au coin des rues Royale et St. Pierre. Les articles suivants sont offerts à des prix modérés, savoir: Elixir anti-glaireux du Dr. Guilb. 5 livres sulfate de quinine Bandages herniaires, sondes Bougies et canules en gomme élastique Piluliers à l'usage des pharmaciens Boîtes en cartons assorties Blanc des sulfans pour adoucir la peau Rouge pour la toilette Pastilles de séral pour parfumer les appartemens Baume de copahu inodore Moza Japonais &c. &c. 18 avril